

## **Bilan succinct de la session relative aux CRCT et promotions du CNU 60 9 au 13 mai 2016**

La session s'est déroulée du 9 au 13 mai 2016. Elle était consacrée à l'examen des candidatures à un CRCT ou à une promotion MCF-HC et PR1, PREx1 et PREx2.

### **1. CRCT**

La section disposait de 13 semestres MCF et PR confondus. La répartition entre les corps est à la discrétion de la section.

Au final, 11 semestres ont été attribués aux MCF sur 48 demandés et 2 aux PR sur 14 demandes. Il n'avait pas été explicitement indiqué dans les recommandations que le remplacement des enseignements devait être anticipé et donc mentionné dans le dossier, aussi la section n'en a pas tenu compte.

Les critères fondamentaux pris en compte, pour évaluer une demande de CRCT, sont :

- la qualité du programme scientifique présenté ainsi que sa cohérence,
- l'argumentaire utilisé pour motiver la demande,
- la présence d'un projet de mobilité dans un autre établissement en général à l'international,
- une lettre d'invitation de l'établissement en lien avec cette mobilité.

### **2. Promotions**

Il est rappelé que le nombre de promotions est proportionnel au nombre total de promouvables dans la section et non pas au nombre de candidatures déposées comme pour la PEDR.

Le dossier global est évalué selon les 3 critères suivants: activités de recherche et valorisation, activités pédagogiques, responsabilités administratives et collectives. Il est évident que, suivant la promotion demandée, les critères peuvent être compensables entre eux, en particulier pour MCF HC et PR1, mais peu pour PREx1 et PREx2, pour lesquelles les différentes missions de l'enseignant-chercheur doivent être couvertes au cours de la carrière.

Pour les promotions de professeurs les actions dans ces 3 critères depuis la dernière promotion sont examinées. Une responsabilité qui a déjà permis d'avoir une promotion, n'en donnera pas une deuxième.

Il est fondamental de suivre les recommandations de la section visibles sur le site (<http://www.cpcnu.fr/web/section-60/conseils-generaux1>). Afin que les rapporteurs (2 par dossier) puissent appréhender à juste titre les activités menées il est important de les expliquer sans trop les détailler. Par exemple une même responsabilité ne signifie pas la même chose d'une université à une autre. Il est également important de préciser :

- si vos responsabilités administratives et collectives sont assumées seuls ou avec des co-responsables,
- le nombre d'étudiants dans une formation que vous dirigez ou le nombre de personnels du

- laboratoire ou de l'équipe dont vous avez la responsabilité,
- pour vos enseignements, les volumes horaires (CM, TD et TP), le niveau d'études et le nombre d'étudiants et ceci sur une durée raisonnable pour appréhender votre activité depuis la dernière promotion.

Le dossier doit donc être clair, précis et factuel.

Certains dossiers sont excellents mais ne sont pas promus car d'autres sont encore meilleurs. Par ailleurs, à qualité « équivalente » l'ancienneté dans le grade, l'âge du candidat sont pris en compte. Les répartitions géographique ou thématique peuvent aussi intervenir afin de respecter globalement les équilibres de la section.

### **Remarques :**

Les dossiers doivent être honnêtes. Comme la section CNU 60 est constituée de membres relevant de diverses disciplines/thématiques représentatives de l'ensemble de son périmètre, un dossier artificiellement enjolivé peut susciter le doute, ce qui a toujours un effet néfaste (un taux d'encadrement de thèses très important, un nombre de publications dans l'année trop important pour relever de publications présentant des avancées notables ...). Par ailleurs, il est évident que les collègues relevant d'un établissement ne s'expriment pas ni à l'oral, ni par vote lors de l'examen des dossiers de collègues du même établissement.

### **2.1 MCF HC**

La fiche d'évaluation est téléchargeable sur le site de la section (<http://cpcnu.fr/documents/26718/722bb6b0-d4ba-4a14-8502-443e25875aad>).

Il y avait 91 candidats pour 26 promotions.

La promotion Hors Classe a longtemps été destinée aux MCF s'étant investis dans la communauté mais dont l'âge réduisait leur chance de passer au grade de PR. Aujourd'hui, cela n'est plus uniquement le cas et ceci probablement pour deux raisons :

- Moins de MCF dans ce profil sont candidats, probablement car ils ont déjà été promus,
- Beaucoup de MCF, relativement jeunes (au moins au 7ème échelon), ayant le profil pour être professeur (activité de recherche conséquente et HdR) sont candidats, probablement du fait de la pénurie de postes de PR.

Les 26 candidats promus :

- ont en moyenne 48 ans (min 40 et max 55), leur ancienneté dans le grade est en moyenne de 14,5 ans (min 5 et max 23).
- ont fait soutenir en moyenne 4 thèses (min 1 et max 10),
- ont en moyenne 17 publications internationales impactées au WoS ou dans Scopus (min 8 et max 30).

La grande majorité d'entre eux, se sont investis et/ou s'investissent fortement dans le fonctionnement de leur établissement.

## **2.2. Promotions PR 1**

La fiche d'évaluation est téléchargeable sur le site de la section (<http://cpcnu.fr/documents/26718/94caac75-e243-45e5-be15-a92f9e0bdc26>).

Il y avait 124 candidats pour 19 promotions.

Les 3 critères mentionnés plus haut sont évalués avec une compensation possible entre eux. Les activités depuis le passage au grade de professeur sont examinées et un minimum de 20 publications est requis, ainsi qu'un investissement dans l'établissement.

Les 19 candidats promus :

- ont en moyenne 48 ans (min 41 et max 64), leur ancienneté dans le grade est en moyenne de 7 ans (min 4 et max 25).
- ont fait soutenir en moyenne 8 thèses (min 2 et max 17),
- ont en moyenne 36 publications internationales impactées au WoS ou dans Scopus (min 20 et max 100).

## **2.3. Promotions PR Ex1**

La fiche d'évaluation est téléchargeable sur le site de la section (<http://cpcnu.fr/documents/26718/94caac75-e243-45e5-be15-a92f9e0bdc26>).

Il y avait 88 candidats pour 17 promotions.

Les 3 critères mentionnés plus haut sont évalués avec une très légère compensation possible entre eux. Cependant, la personne promue ne peut pas avoir aucune activité en recherche ou en responsabilité administrative que ce soit en animation de recherche ou de formations. Les activités depuis le passage au grade de professeur 1<sup>ère</sup> classe sont examinées. Il n'y a pas de nombre minimum de publications requis, sauf qu'il ne doit être inférieur à celui des PR1 (20 publications).

Les 17 candidats promus :

- ont en moyenne 51 ans (min 44 et max 58), leur ancienneté dans le grade de PR1 est en moyenne de 5 ans (min 3 et max 7)
- ont fait soutenir en moyenne 10 thèses depuis leur dernière promotion (min 2 et max 31),
- ont en moyenne 53 publications internationales impactées au WoS ou dans Scopus (min 35 et max 90).

## **2.4. Promotions PR Ex2**

La fiche d'évaluation est téléchargeable sur le site de la section (<http://cpcnu.fr/documents/26718/94caac75-e243-45e5-be15-a92f9e0bdc26>).

Il y avait 39 candidats pour 8 promotions.

Les 3 critères mentionnés plus haut sont évalués sans compensation possible entre eux. Sur l'ensemble de la carrière, les activités de recherche et de responsabilités administratives, que ce soit en animation de recherche ou de formations, sont évaluées. Les activités depuis le passage au grade de professeur PREx1 sont examinées.

Les 8 candidats promus :

- ont en moyenne 55 ans (min 43 et max 61), leur ancienneté dans le grade de PREx1 est en moyenne de 5,5 ans (min 4 et max 7).
- ont en moyenne 69 publications internationales impactées au WoS ou dans Scopus (min 40 et max 112),
- ont eu de fortes charges administratives en recherche ou en enseignement et ont une reconnaissance scientifique indiscutable.

Les élus de la liste soutenue par le GTT-AUM

CANDIDAT  
NOM – Prénom : \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_ Sit.Actu. : \_\_\_\_\_ Corps **Pr** Classe \_\_\_\_\_ Echelon \_\_\_\_\_ Depuis : \_\_\_\_\_  
Niveau demandé **Pr 1** **Pr Ce1** **Pr Ce2**

Etablissement : \_\_\_\_\_

Petit établissement : \_\_\_\_\_

Résumé de Carrière (Années – Grades – Etablissements...)

**I - ACTIVITES de RECHERCHE et VALORISATION**

Diplômes Universitaires Principaux : Type : HDR Année : \_\_\_\_\_ Etablissement : \_\_\_\_\_  
Ou Dr Etat Année : \_\_\_\_\_ Etablissement : \_\_\_\_\_

Domaine(s) de recherche (mots clés) : \_\_\_\_\_

Laboratoire, équipe \_\_\_\_\_

Lieu \_\_\_\_\_ Depuis \_\_\_\_\_

**Encadrements depuis la dernière promotion :**

Nombre de thèses soutenues				Nombre de thèses en cours				Post-Doc				Stages M2 en laboratoire			
Taux ≥25%		Taux <25%		Taux ≥25%		Taux <25%		Taux ≥25%		Taux <25%		Taux ≥50%		Taux <50%	

**Travaux scientifiques depuis la dernière promotion :**

Revue à comité de lecture reconnues 60				Brevets				Ouvrages				Congrès avec actes			
Internat		National		Internat		National		Edition		Participation		Internat		National	

Les détails sur les articles de rang A et sur les brevets : revue - position (place / nombre d'auteurs) - année - nombre de pages... doivent être vérifiés [à partir de la liste présente dans le dossier](#) du candidat

--	--

Appréciation de I : **A**  **B**  **C**

**II – ACTIVITES PEDAGOGIQUES – Informations significatives sur les enseignements – (Discipline – Type – Niveau – Périodes...)**

--

**Publications Pédagogiques** (type, coauteurs, année, pages, ...) **et Actions Pédagogiques** (montage de TP, ou TICE, ...)

--

Prime de Responsabilités Pédagogiques : si oui période (s) \_\_\_\_\_

Appréciation de II : **A**  **B**  **C**

**III – 1 - RESPONSABILITES COLLECTIVES ou/et ADMINISTRATIVES** (les plus significatives, préciser les périodes)

--

\* Prime d'administration ou de charges administratives : si oui période (s)  (à compléter au verso si nécessaire)

**2 - ACTIONS INTERNATIONALES** : (séjours, invitations, co-responsabilités, ..)

--

**3 - RELATIONS INDUSTRIELLES** : (transfert de technologie, responsabilités de contrats, participations à des contrats, ...)

--

Appréciation de III : 

A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>
----------------------------	----------------------------	----------------------------

**• AUTRES ELEMENTS REMARQUABLES du DOSSIER** (éléments significatifs)

--

**• SYNTHESE DES ELEMENTS NOUVEAUX depuis la dernière promotion** (établir le « delta » précis et indiquer la date de la dernière promotion)

--

<b>Appréciation globale du rapporteur :</b>		(A1 – A2 – A3 – B – C)
---------------------------------------------	--	------------------------